

---

**Titre du mandat:****Afrique de l'Est : Assistance auprès des organisations intermédiaires aux fins d'identifier, développer et promouvoir des projets d'infrastructure sous le mode PPP**

<b>Pays:</b>	Burundi, Kenya, Ouganda Rwanda,
<b>Lieu dans le pays:</b>	Bujumbura, Nairobi, Mombasa, Kigali, Kampala
<b>Nom du client/ Financement:</b>	ProInvest; organisations intermédiaires/ FED
<b>Adresse du Client:</b>	Centre pour the Développment de Entreprise (CDE) Avenue Herrmann-Debroux 52 B-1160 Brussels Belgium
<b>Contact:</b>	Babs Adenaïke
<b>Date de début (Mois/Année):</b>	11/2010
<b>Date d'achèvement (Mois/Année):</b>	03/2011
<b>Duree (mois):</b>	5
<b>Valeur approximative du contrat (en Euro):</b>	199,500 Euro
<b>Nombre total de personnel-mois consacré au mandat:</b>	5
<b>Nom des Consultants associés, le cas échéant:</b>	n.a.
<b>Nombre de personnel professionnel-mois fournis par les Consultants associés:</b>	n.a.
<b>Nom des cadres techniques de votre firme impliqués et fonctions assumées:</b>	BKP Development Carl Aaron, (Chef de File, Expert PPP) Monique Bolmin (Expert Juridique PPP)

**Description du projet:**

L'objectif poursuivi par les Etats de l'EAC est d'utiliser l'expertise et les ressources du secteur privé quant à l'ingénierie, la construction, la gestion et l'exploitation des projets d'infrastructures au moyen de la conclusion de Partenariats Publics Privés. A cette fin, l'établissement d'un cadre régional approprié pour le développement de ces partenariats est essentiel et devrait se développer en conformité avec les normes et standards internationaux pour :

- Identifier et sélectionner les projets PPP ;
- Evaluer la bonne utilisation des fonds publics dans l'établissement de ces partenariats ;
- Déterminer la priorité, les phases et le calendrier d'exécution des projets PPP en accord avec les politiques sectorielles des Etats membres ;
- Définir et mettre place des procédures de montage de projets et d'appel d'offres transparentes;
- Déterminer des procédures efficaces d'externalisation de services de conseils
- Engager effectivement tous les parties prenantes des secteurs publics et privés ainsi que les usagers du service public dans un dialogue pour la promotion des partenariats ;

Les resultats attendus comprennent :

- Le renforcement des capacités des organisations intermédiaires dans le fonctionnement et le rôle
- L'organisation d'une feuille de route pour la promotion et l'évaluation des PPP ;
- L'identification du personnel clef des unités PPP dans chaque OI.

**Description des services que votre personnel a effectivement fournis dans le cadre du mandat :**

- Etude sur le cycle de projet et les différents schémas contractuels des PPP ;
- Analyse du cadre juridique des PPP dans la région EAC ;
- Analyse et évaluation des OI de l'EAC ;
- Référencement des "best practices" et standards internationaux, identification des besoins du personnel des unités PPP ;
- Recrutement du personnel de ces unités PPP ;
- Assistance a l'établissement des unités PPP ;
- Conception d'un atelier de restitution et de sessions de formation.